



Philippe Tabarot
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Paris, le 13 février 2026

N/Réf : ZN/EC/26016

Objet : Ratification de l'accord de ciel ouvert entre l'Union Européenne et le Qatar

Monsieur le Ministre,

La Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services – Force Ouvrière (FEETS-FO) souhaite vous rappeler qu'elle demeure fermement opposée à la ratification par la France de l'Accord de transport aérien entre l'Union européenne et le Qatar, signé en 2021 et toujours appliqué à titre provisoire.

Dès l'origine, notre organisation s'est opposée à cet accord dit de « ciel ouvert ».

En offrant à la compagnie nationale Qatar Airways, massivement subventionnée, un accès quasi illimité au marché européen — y compris pour des opérations de fret vers des pays tiers — sans garanties suffisantes en matière de normes sociales ou de règles économiques, cet accord crée une concurrence franchement déloyale avec les compagnies européennes et favorise un dumping social dont les salariés européens font déjà, et feront encore davantage, les frais dans les années à venir.

Faut-il en outre rappeler que la négociation de cet accord particulièrement déséquilibré est entachée par de graves soupçons de corruption impliquant plusieurs cadres de la Commission européenne et du Parlement européen ?

Les récentes procédures disciplinaires ainsi que l'enquête menée par l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) ont d'ailleurs conduit, fin 2025, au licenciement d'un haut responsable de la Commission européenne directement impliqué dans les négociations de cet accord.

Cette libéralisation que nous jugeons suicidaire intervient à un moment où le transport aérien européen doit engager sa décarbonation, tout en faisant face à de nouvelles hausses de taxes, imposées pour des raisons budgétaires, dont les effets démontrés par les services de la DGAC sont socialement destructeurs pour les salariés du secteur.

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris



Dans ce contexte, et dans la lignée de la déclaration commune des interlocuteurs sociaux européens du secteur aérien — la Fédération européenne des travailleurs des transports (ETF), l'European Network Airlines 'Association (ENAA) et l'European Cockpit Association (ECA) — la FEETS-FO appelle au retrait définitif de cet accord néfaste et dangereux.

Pour la FEETS-FO, cet accord de ciel ouvert avec le Qatar n'est pas sans rappeler l'accord commercial négocié entre l'Union européenne et le MERCOSUR, qui fait peser de lourdes menaces sur notre agriculture et notre industrie agro-alimentaire.

De la même manière que la France a finalement refusé de ratifier cet accord déséquilibré et largement rejeté par la population, la FEETS-FO appelle aujourd'hui à ne pas ratifier l'accord de ciel ouvert entre l'Union européenne et le Qatar.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Secrétaire général



Zaïnil NIZARALY

